

TERRITOIRES

ÉTAT DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES

sous la direction de
Marie Ferru et Pascal Chauchefoin

 **ATLANTIQUE** 
ÉDITIONS DE L'ACTUALITÉ NOUVELLE-AQUITAINE

Ouvrage réalisé avec le concours financier de l'Espace Mendès France - Poitiers,
Centre de culture scientifique, technique et industrielle en Nouvelle-Aquitaine.

PRÉFACE

Marie Ferru,
directrice de la collection Espaces vécus.

La collection « Espaces vécus » des Éditions Atlantique a pour but de faire connaître au plus grand nombre les avancées de la recherche sur les territoires ainsi que les initiatives prises par les acteurs territoriaux pour répondre aux grands défis contemporains. Au fil des publications, elle vise à dresser le panorama des multiples voies par lesquelles se fabriquent aujourd’hui les territoires, espaces multiformes et fluides définis par de nombreux réseaux d’interdépendances bien plus que par des frontières. Nous cherchons ainsi à savoir quels sont les éléments territoriaux révélateurs de la société de demain. Quelles sont les mutations cruciales sur les territoires ?

Avec la mondialisation, le territoire apparaît comme une notion « archaïque », on parle même de disparition de la distance, comme s’il n’avait plus d’importance. L’approfondissement des connaissances en Sciences humaines et sociales (SHS) a permis de rappeler que les territoires sont impliqués à divers titres dans la mondialisation, il existe une grande diversité de dynamiques territoriales, des enjeux de politiques publiques territorialisées apparaissent ou se renforcent, etc. Aujourd’hui, les crises climatique, environnementale, sanitaire et sociale remettent en cause les fondements du régime de croissance, moteur de la mondialisation et la dimension territoriale revient en force. L’échelle locale nourrit de nouvelles espérances (souveraineté, confiance, renouveau démocratique, développement durable, inclusion...) : le tournant local, est-il un mythe ou une réalité ? Il convient de mieux comprendre comment se fabriquent les territoires aujourd’hui, à la confluence de toutes ces mutations : Quelles sont les nouvelles contraintes, nouveaux enjeux sur les territoires ? Quelles articulations avec la mondialisation ? En quoi les territoires sont-ils concernés par les grandes transformations en cours ? Quel rôle jouent les représentations dans le fait territorial ? En quoi consiste la territorialisation des politiques publiques ? etc.

La diversité des contextes territoriaux, la multiplicité des enjeux qui leur sont relatifs et leurs interdépendances croissantes rendent compte de la complexité des problématiques territoriales. Nous chercherons à y voir plus clair en portant

notre attention 1) aux problématiques sociétales relatives aux enjeux environnementaux, énergétiques et de réduction des inégalités, 2) aux angles morts, limites, blocages et contradictions dans les nouvelles dynamiques territoriales, 3) à la diversité des contextes et des trajectoires territoriales. Nous aurons dans tous les cas, une attention forte à la vulgarisation de ces problématiques clés.

SOMMAIRE

PRÉFACE	5
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION	9
I. SAVOIR : COMMENT LES SCIENTIFIQUES ANALYSENT LES TERRITOIRES?	16
Les sciences des territoires	19
Place et apport des économistes dans l'analyse territoriale	25
Les méthodes d'analyse des territoires : attention aux statistiques	31
Focus : les sciences « non humaines » observent aussi les territoires	37
II. HABITER : COMMENT VIVRE ET AGIR DANS LES TERRITOIRES AUJOURD'HUI?	40
La mesure du bien-être dans les territoires	43
L'espace vécu, une dimension territoriale indispensable à l'action	49
La fabrique des territoires par le numérique	55
Focus : la mobilité servicielle ou le numérique au service de la mobilité ...	61
III. PRODUIRE : COMMENT PERMETTRE LE RENOUVEAU PRODUCTIF TERRITORIAL?	64
La souveraineté nationale, une nouvelle ère de la mondialisation?	67
Un développement territorial « en relation » dans les villes moyennes ...	73
Quand l'agriculture redécouvre le territoire	77
Des nouvelles pratiques commerciales, de nouveaux modes de consommation	83
Le terroir, l'atout maître des territoires?	91
Focus : dans les dédales des signes de qualité	97

IV. GOUVERNER : COMMENT L'ACTION PUBLIQUE RÉGULE LA SOCIÉTÉ?	100
Action publique et intervention de proximité?	103
La coopération territoriale, une organisation complexe mais indispensable	111
Les pesticides, quelles protections dans nos territoires?	115
Un modèle d'énergie pour la durabilité des territoires	119
Focus : le groupe Sorégies pour accélérer la transition énergétique en Vienne	127
V. COOPÉRER : COMMENT PERMETTRE UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LES TERRITOIRES?	130
Les territoires, acteurs et terrains de l'innovation publique	133
L'intelligence territoriale, un outil d'analyse pour l'action collective	137
La dynamique des projets d'innovation sociale	145
Pour une fabrique habitante et habitée : l'expérimentation d'une permanence urbaine à Bagnole, YA+K depuis 2015	153
Focus : la création de connaissances partagées en sciences humaines et sociales	159
POUR ALLER PLUS LOIN	163
PARTICIPER À LA FABRIQUE DES TERRITOIRES	167
RÉFÉRENCES CITÉES PAR LES AUTEURS	173
GLOSSAIRE	177
PRÉSENTATION DES AUTEURS	183

INTRODUCTION

Pascal Chauchefoin

QUESTIONS DE SÉMANTIQUE

Lorsque l'on se penche sur la signification de la notion de territoire, l'image qui vient assez spontanément à l'esprit est celle d'une portion de l'espace géographique sur laquelle s'exerce un pouvoir politique. On retrouve alors, attachés à cette première définition, les ingrédients historiques constitutifs d'un État-nation que sont l'appropriation consciente, la délimitation de frontières, une architecture administrative ainsi que l'existence d'un sentiment identitaire parmi les populations qui y résident. Toutes ces caractéristiques pouvant se décliner sur des mailles plus fines, on reconnaît aussi l'existence d'entités territoriales plus petites – communes, départements et régions, dans le cas de la France – qui forment autant de territoires distincts appelés parfois « territoires de la République » pour souligner que la décentralisation du pouvoir s'organise dans un cadre unitaire. Cette première approche nous conduit à appréhender une autre dimension du territoire, celle qui renvoie à la base géographique de l'existence sociale, car qu'est-ce que la politique sinon l'une des modalités de l'organisation sociale ? Il suffit alors de s'intéresser au contenu culturel, économique et social de la notion de territoire pour s'apercevoir que toute société intègre une dimension spatiale et produit du territoire dans le sens où ce dernier se définit et se transforme à travers les activités humaines d'aménagement de l'espace, d'exploitation et de transformation des ressources, de circulation de biens et de populations, de créations patrimoniales... Ainsi, toute référence à la notion de territoire suppose-t-elle l'existence de relations individuelles et collectives entretenues par une population donnée avec une aire géographique continue ou un ensemble de lieux étroitement connectés. Ces relations se nouent à partir d'un acte fondateur d'appropriation qui peut reposer sur des bases concrètes de types juridiques ou économiques, mais aussi sur des bases abstraites comme des relations affectives, des sentiments d'appartenance, des valeurs identitaires ou encore des liens symboliques. Ces éléments constitutifs de la notion de territoire ne doivent cependant pas se concevoir exclusivement dans la proximité physique : des territoires géographiquement éloignés peuvent dépendre d'une même administration ; les activités économiques peuvent rendre des lieux non

contigus étroitement interdépendants; un individu peut nouer des liens affectifs ou identitaires avec des territoires distants. La notion de réseau est donc étroitement articulée avec la notion de territoire.

RÉSEAUX ET TERRITOIRES

Les mobilités quotidiennes à courte et moyenne distance se sont considérablement développées depuis trente ans. Les déplacements domicile-travail se sont allongés mais aussi ceux qui sont motivés par l'accès aux services et équipements dits de proximité (commerces, services, équipements éducatifs, sportifs ou culturels...). Notre vie s'organise ainsi autour de lieux géographiquement éclatés dont la fréquentation, qu'elle soit choisie ou subie, définit la carte de notre espace vécu. Ce dernier ne se résume pas aux réseaux formés par l'ensemble des déplacements que nous réalisons plus ou moins régulièrement pour assurer notre subsistance ou entretenir nos relations sociales, il englobe également des relations plus sensibles, affectives, symboliques ou imaginaires, que nous entretenons avec certains lieux. Le développement des usages numériques a considérablement étendu le champ de cette seconde catégorie de réseaux. Mais, à ces parcours et relations informelles générés par les comportements individuels, s'ajoutent deux autres catégories de réseaux, également très structurantes. Il s'agit d'une part, des réseaux relationnels générés par le système productif et qui résultent des échanges de biens et de services entre les entreprises et leurs clients mais également entre les entreprises elles-mêmes. Il s'agit d'autre part, des réseaux interinstitutionnels comme, par exemple des réseaux de bibliothèques publiques qui échangent régulièrement des ouvrages à la demande de leurs abonnés, ou des réseaux d'établissements d'enseignement supérieur dépendants d'une même université. Grâce aux ressources qu'il met à disposition des acteurs, aux dynamiques individuelles, collectives ou institutionnelles qui s'y déploient et qui le traversent, le territoire participe autant qu'il est soumis, aux logiques réticulaires. Il n'existe donc pas d'antinomie entre le territoire et le réseau, les deux se combinent en permanence et s'entre définissent. Dès lors, comment articuler les surfaces définies par les découpages institutionnels et politiques avec les pratiques réticulaires des acteurs territoriaux?

Même si, depuis plusieurs décennies, les collectivités locales coopèrent pour coordonner certaines de leurs interventions, avec l'internationalisation croissante des économies, cette réalité est difficile à prendre en compte dans les politiques publiques qui s'élaborent prioritairement sur la base des compétences attribuées par la loi aux différentes strates de l'administration locale et régionale, donc en fonction des découpages territoriaux. Dans un tel contexte, l'esprit de compétition l'emporte souvent sur les logiques coopératives.

QUESTIONS ANCIENNES ET INTÉRÊT RENOUVELÉ POUR LE TERRITOIRE

En effet, la libéralisation croissante des économies occidentales à partir des années 1980, sur fond de crise industrielle, a poussé les territoires à se faire concurrence pour attirer des entreprises. À la panoplie des outils classiques de l'interventionnisme économique local et régional (fiscalité, aménagement foncier et immobilier, aides directes et indirectes) s'ajoute une politique de marketing territorial qui consiste à influencer les représentations des investisseurs et des populations mobiles pour les attirer sur le territoire concerné.

La compétition instaurée de fait entre les salariés des secteurs d'activités les plus exposés à la mondialisation s'étend ainsi aux collectivités locales et se généralise aux États qui, y compris au sein de l'Union européenne, se livrent une concurrence féroce pour attirer les investissements productifs et les activités financières. Cette situation donne l'impression que l'intégration internationale croissante des économies a instauré une dépendance vitale des territoires aux réseaux.

Près d'un demi-siècle s'est écoulé et, malgré plusieurs soubresauts traumatisants, les mêmes modèles sont à l'œuvre. Depuis ces dernières années, deux éléments viennent cependant fondamentalement les remettre en cause. Le premier concerne la crise climatique. L'approfondissement de la mondialisation basée sur l'exploitation croissante de la nature et l'augmentation incessante des échanges internationaux de marchandises contribue massivement au réchauffement climatique. La poursuite du régime de croissance basé sur la compétition pour l'accès aux ressources non renouvelables de la planète n'est pas compatible avec les objectifs de limitation du réchauffement climatique et de préservation de la biodiversité*. Rappelons que le rapport Meadows de 1972 avait déjà alerté les gouvernements et les opinions publiques, sur des bases scientifiques robustes, au sujet des effets néfastes pour l'environnement du modèle de croissance d'après-guerre. Le second élément qui contrevient aux modèles dominants concerne les interdépendances internationales entre systèmes productifs nationaux. L'imbrication très étroite des chaînes de valeur dans la production des biens et services les rend en effet vulnérables à toutes perturbations localisées. La fragilité d'une telle organisation s'est révélée au grand jour dès les premiers mois de la pandémie de la Covid-19, elle s'est confirmée avec les goulots d'étranglement provoqués par les plans de relance de 2020, mais le diagnostic est posé par les experts depuis les années 1990.

Les éléments de réponse apportés à ces contradictions font la part belle aux territoires. La relocalisation des productions industrielles et agricoles, la maîtrise nationale de certaines productions stratégiques, l'orientation des économies locales vers la satisfaction des besoins humains fondamentaux que sont l'accès

à l'énergie, l'alimentation, l'habitat, l'éducation et la santé n'est que le pendant économique d'une réflexion plus vaste visant à présenter les relations humaines et sociales de proximité comme une alternative crédible à la mondialisation. Dans cette mouvance, beaucoup d'initiatives locales apparaissent pour favoriser l'émergence des innovations sociales. L'État, fréquemment critiqué pour son éloignement des réalités de terrain et son incapacité à prendre en compte les spécificités locales dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, montre désormais un intérêt marqué pour les territoires, aussi bien pour accompagner au mieux ceux qui connaissent des difficultés que pour encourager les initiatives innovantes qui pourraient potentiellement faire modèle. D'un point de vue plus individuel, les « épreuves de la vie » (Rosanvallon, 2021), même si elles se relient à des déterminants globaux comme le déclassement, le chômage, la discrimination, sont ressenties dans l'espace de vie du quotidien. C'est à cette échelle que des solutions concrètes sont attendues par celles et ceux qui les subissent.

Cet engouement pour le territoire pourrait cependant laisser place aux malentendus et aux fausses espérances s'il devait se résumer, comme un désir panique, aux aspects identitaires, à la protection des traditions et au fantasme d'abolition de l'incertitude. Comme cela a été souligné précédemment, le territoire ne peut pas être réduit à une frontière, ses contours sont mouvants et sa surface poreuse. C'est la raison pour laquelle l'enjeu principal aujourd'hui est de redéfinir l'articulation des économies locales, régionales et nationales à la mondialisation en donnant une place accrue aux relations de proximité – marchandes ou non – et à l'utilisation raisonnée des ressources locales. Entre mondialisation toxique et territorialisation étriquée, il s'agit de savoir « Où atterrir ? » (Latour, 2017) : quel nouveau modèle de société souhaitons-nous bâtir collectivement pour retrouver une Terre habitable ?

LE TERRITOIRE : LIEU DU POLITIQUE PAR EXCELLENCE ?

Les taux records d'abstention aux élections locales ou nationales, la grande dispersion des suffrages exprimés, la faiblesse des corps intermédiaires sont parmi bien d'autres éléments, des indicateurs d'une crise de la démocratie représentative. Plus qu'une « fatigue démocratique » soulignée par certains auteurs, il semble que nous ayons plutôt affaire, selon Rosanvallon (2021), à une exacerbation des singularités individuelles qui rend particulièrement complexe le passage des attentes et revendications individuelles à la définition de l'intérêt général. Sous l'influence des mutations du capitalisme, la complexification et l'hétérogénéité croissante de la sphère sociale se traduisent en effet par des aspirations individuelles à une meilleure prise en compte politique de la diversité des opinions, des situations et des trajectoires personnelles. Les réseaux sociaux et la parole directe qu'ils véhiculent étant finalement présentés, dans ce cadre, comme la meilleure formulation de l'expression démocratique. Dans une telle situation

marquée par une extraordinaire dispersion des attentes et des préoccupations, doublée d'une défiance profonde à l'égard de tout système social ou politique de représentation, les décideurs politiques peinent à proposer des stratégies communes acceptables et sont tentés de distribuer des gages aux différentes « catégories » ou groupes de pression souvent rassemblés autour d'indignations communes plus ou moins clairement et durablement identifiables.

Ce constat est valable à toutes les échelles géographiques, y compris à l'échelle locale. Les élus locaux ont, en effet eux aussi, bien des difficultés à définir des orientations partagées. Faute de relais et de « capteurs » pérennes, les choix locaux se font sans moyens de connaître précisément les volontés et les aspirations des populations concernées. Pourtant, face au dérèglement climatique et à la montée des inégalités, des transformations radicales de nos modes de vie se profilent. Les solutions avancées, par exemple à propos de la gestion du cycle de l'eau ou des milieux forestiers, de l'orientation des systèmes d'exploitation agricole, de l'organisation des mobilités ou encore de l'architecture du système de soins, donnent déjà lieu à des oppositions entre les acteurs locaux. Compte tenu de l'importance des enjeux, les conflits risquent de se multiplier dans un avenir proche si les conditions du débat éclairé ne sont pas réunies. Certains analystes font cependant l'hypothèse que l'échelle locale est le niveau aujourd'hui le plus adapté pour retrouver le sens du débat démocratique car c'est, selon eux, en partant des conditions de vie réelles, au plus près du quotidien des habitants, que les sujets les plus essentiels pourraient être réinvestis. À condition cependant, d'inventer les méthodes qui permettent de faire vivre une expression citoyenne propice à la délibération. Les territoires seraient-ils devenus l'espace privilégié de la réflexion politique ?

LES INITIATIVES CITOYENNES DANS LES TERRITOIRES

Nous sommes tentés de répondre positivement à cette question si l'on en juge par le foisonnement des initiatives citoyennes en France dont l'objectif est le développement de projets territoriaux. À la base de ces mobilisations autour d'enjeux locaux, on retrouve assez classiquement, comme par le passé – notamment depuis les années 70 – une exigence d'élargissement de la démocratie. Elle-même découle de la mise en question, sinon de l'érosion, des mécanismes de la représentation. N'ayant pas toujours le sentiment d'être écoutés, les habitants sont ainsi amenés à intervenir directement dans la vie locale pour en modifier le cours, soit en élaborant des réponses concrètes à des besoins qui ne sont pas couverts ou incorrectement satisfaits, soit en contestant le bien-fondé d'une action de la puissance publique. Peut-être que le « malaise démocratique » mentionné plus haut, s'est accentué au fil du temps mais, au fond, la motivation individuelle première dans la période actuelle est sans doute une volonté d'engagement dans la vie locale pour agir concrètement sur des leviers de changement.

Moins formelle qu'un mandat électif, mais plus significative qu'une simple participation au processus électoral, cette forme d'engagement doit être reconnue comme une modalité, parmi d'autres, d'exercice de la citoyenneté. Elle alimente, le plus souvent, le mouvement associatif qui fait preuve d'une grande vitalité en France.

Si la transition écologique forme aujourd'hui un contexte favorable au développement de ces dynamiques collectives territorialisées, toutes ne s'expliquent pas par ce seul facteur. On peut mentionner au moins trois autres ressorts explicatifs : [1] le rôle incitatif des politiques publiques. C'est le cas, par exemple, des « Territoires zéro chômeur de longue durée » et des « plans alimentaires territoriaux » (PAT). Ces projets sont labellisés par la puissance publique, mais ils requièrent l'implication de la société civile. S'enclenche alors une collaboration organique entre les associations parties prenantes et les partenaires publics (collectivités et État) ; [2] elles peuvent viser des objectifs de justice sociale et plus généralement d'accroissement du bien-vivre sans qu'un lien formel soit nécessairement établi avec les questions d'adaptation au changement climatique. Les projets coopératifs et d'entraide pour lutter contre les effets économiques et sociaux de la crise industrielle en sont une illustration ; enfin [3] elles peuvent résulter d'une volonté d'améliorer l'attractivité du territoire. Ce type de motivation se retrouve notamment en milieu rural, pour l'accueil de nouvelles populations.

Sans prétendre à l'exhaustivité, cette ébauche de typologie permet néanmoins de souligner la diversité des dynamiques à l'œuvre. Pour avoir une vision plus complète, il faudrait croiser ces éléments avec des caractéristiques de contextes géographiques, car ces derniers ont un rôle déterminant dans la définition des thématiques dominantes de l'action collective (quartiers urbains centraux, quartiers périurbains, bourgs ruraux, rural isolé...). De même, le type de relations entretenues avec le pouvoir local a toute son importance. Un contexte d'hostilité n'offre pas le même potentiel de réussite qu'une coordination fonctionnelle, ou qu'une coexistence pacifique entre les deux catégories d'acteurs.

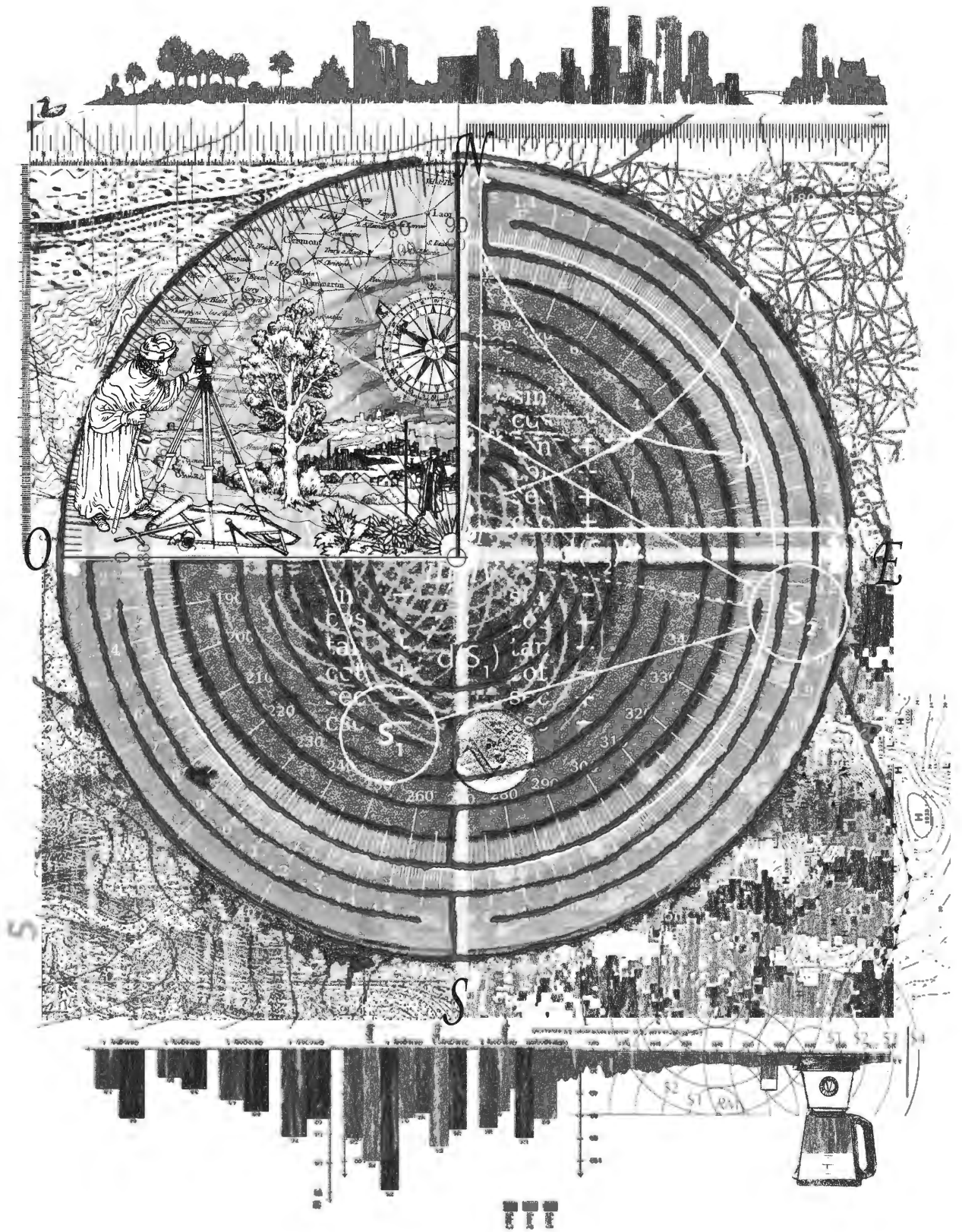
Mais surtout, le facteur le plus discriminant concerne probablement la conception sous-jacente du territoire à laquelle se réfère le collectif d'acteurs. À une conception ouverte, visant à réorganiser les relations d'interdépendances entre les échelles locales et globales, s'oppose une conception « localiste » qui se focalise sur le retour aux valeurs identitaires et l'espérance d'une mise à distance vis-à-vis des influences extérieures.

Il restera à dresser le bilan de ces initiatives au niveau national car si elles peuvent s'interpréter comme une preuve de la vitalité démocratique, de nombreuses questions restent ouvertes, par exemple quant à la mesure de la valeur ajoutée

apportée au territoire en particulier et à la démocratie dans son ensemble, la manière d'assurer le renouvellement sur le long terme des énergies mobilisées, les moyens à mettre en œuvre pour capitaliser les acquis à un niveau plus global...

Les derniers chapitres du présent ouvrage ouvrent des perspectives dans cette direction et donnent des références utiles pour qui souhaiterait s'engager dans une telle démarche participative.

Au fil de cet ouvrage, vous allez rencontrer des termes techniques (astérisques) ; si un mot vous interpelle, n'hésitez pas à faire un aller-retour dans le glossaire (p. 177). Vous trouverez également en fin d'ouvrage des références en lien avec les thèmes abordés.



PRÉSENTATION DES AUTEURS

Adeline Alonso Ugaglia est maître de conférences en économie à Bordeaux Sciences Agro et membre de l'UMR INRAE Save. Ses recherches se focalisent sur la durabilité des exploitations agricoles et sur les leviers du changement dans le cadre de la transition agroécologique. Elle s'intéresse notamment à la performance globale des circuits courts et de proximité. Elle enseigne également auprès de divers publics en économie de l'innovation, en économie du changement et sur les cadres conceptuels de la durabilité dans une démarche évaluative appliquée à l'agriculture.

Yannick Blanc est préfet depuis 2012 ; il occupe le poste de haut-commissaire à l'engagement civique de 2016 à 2019. Il est le président de l'association de préfiguration du Carrefour des innovations sociales (APCIS) et, depuis 2019, président de Futuribles International. Il a présidé la Fonda durant six années, de 2012 à 2018 et en est aujourd'hui vice-président chargé de la prospective.

Olivier Bouba-Olga, économiste de formation, est professeur des universités en aménagement de l'espace et urbanisme, membre du laboratoire RURALITÉS et de la Fédération de recherche Territoires de l'université de Poitiers. Ses recherches portent sur les dynamiques territoriales. Depuis octobre 2020, il est en détachement au conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, où il dirige le service « études et prospective » du pôle DATAR.

Clara Bourgeois est docteure en sciences politiques et a été co-directrice du LabCom DESTINS. Elle a réalisé une thèse sur l'intersectorialité des politiques de l'emploi avant de travailler dans les réseaux de l'ESS avant de rejoindre la SCOP ELLYX en tant que consultante-chercheur où elle a accompagné les démarches d'innovation sociale.

Gilles Caire est maître de conférences HDR en économie, membre du Laboratoire CRIEF et de la Fédération Territoires. Ses recherches concernent principalement l'économie sociale et solidaire (gouvernance des banques coopératives et des mutuelles, législations et politiques publiques d'ESS) et l'économie du tourisme (impacts territoriaux, inégalités de départ en vacances, associations de tourisme social et solidaire).

Pascal Chauchefoin est maître de conférences en économie, doyen émérite de la faculté de sciences économiques de l'université de Poitiers. Ses recherches portent sur l'analyse socioéconomique des territoires et sur les sciences

régionales. Il est membre du laboratoire RURALITÉS et de la Fédération de recherche TERRITOIRES. Il est directeur scientifique de l'Espace Mendès France, le centre de culture scientifique, technique et industriel de Poitiers, depuis janvier 2021.

Olivier Coussi est maître de conférences en management territorial. Il est responsable de la thématique « Management public & Société » du laboratoire CeReGe et directeur adjoint de la Fédération Territoires de l'université de Poitiers. Ses travaux de recherches portent principalement sur le management public territorial, l'intelligence économique territoriale et le rôle des universités dans les écosystèmes territoriaux d'innovation. Il enseigne la prospective stratégique, l'intelligence économique et territoriale, l'analyse du risque pays et la géopolitique/géoéconomie à l'Institut d'administration des entreprises de Poitiers.

Sébastien Dathané est maître de conférences associé et consultant dans le domaine des vins et spiritueux. Il intervient essentiellement sur les questions de stratégie et d'innovation. Il accompagne aussi des acteurs de la filière spiritueux dans leur questionnement sur la valorisation de leur production.

Étienne Delprat est architecte, chercheur et artiste. Il a également cofondé le collectif YA+K qui réunit de jeunes architectes, urbanistes et designers autour de projets qui questionnent et investissent parallèlement les champs de l'urbanisme, de l'architecture, du design et de l'action culturelle. Il est également intervenant à l'université Paris-Sorbonne autour des thématiques des pratiques alternatives et transdisciplinaires qui touchent à la construction de l'espace public et de la ville.

Marie Ferru est professeure des universités en géographie et membre du laboratoire RURALITÉS et de la Fédération Territoires. Elle a publié une trentaine d'articles sur les thèmes de la proximité, de l'innovation et du développement territorial. Elle enseigne dans divers domaines de la géographie sociale et de l'économie territoriale, principalement à l'université de Poitiers.

Étienne Fouqueray est chargé d'études au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine et chercheur associé à la Fédération Territoires de l'université de Poitiers. Docteur en sciences économiques, ses travaux portent sur l'analyse des dynamiques économiques territoriales, la modélisation de l'impact économique territorial des activités et l'évaluation des politiques d'emploi et de formation. Récemment il a publié plusieurs études et ouvrages ayant pour objet l'industrie dans les territoires.

Mathilde Hermelin-Burnol est doctorante au laboratoire RURALITÉS, agrégée de géographie et diplômée de l'École Urbaine-Sciences Po Paris. Elle fait actuellement une thèse sur les effets de la proximité entre espaces résidentiels

et cultures agricoles traitées aux pesticides. En parallèle, elle enseigne la géographie à l'université de Poitiers.

Jacques Mathé est économiste rural, consultant en stratégie alimentaire. Il est l'auteur de nombreux ouvrages notamment sur les productions locales et publie régulièrement dans les médias (200 articles en 30 ans). Il est conférencier et intervient dans des cycles de formation ayant trait à l'économie rurale et à la valeur ajoutée territoriale.

Brice Navereau est docteur en géographie et aménagement du territoire et directeur du bureau d'Études « Échelles et Territoires ». Il travaille tout particulièrement sur les problématiques de développement économique des territoires et sur les trajectoires socio-économiques face aux transitions économiques, sociales, environnementales et politiques. Il est chercheur associé au laboratoire LISST et enseigne à l'université de Toulouse II Jean Jaurès ainsi qu'à l'université Jean-François Champollion d'Albi en géographie-aménagement depuis plus de quinze ans.

Jade Omer est doctorante CIFRE en géographie, membre du laboratoire RURALITÉS et salariée de la société coopérative Ellyx ; elle fait également partie du laboratoire commun DESTINS de l'université de Poitiers. Elle développe ses travaux sur la Recherche et Développement (R&D) sociale. Elle enseigne depuis deux ans l'innovation sociale à Sciences Po.

Sébastien Palluault est docteur en géographie, spécialiste des démarches d'innovation sociale au sein de la Scop Ellyx. Co-directeur du laboratoire commun ANR DESTINS (MSHS de l'université de Poitiers-CNRS & Scop Ellyx), il s'intéresse notamment aux dispositifs et aux démarches partenariales liés à la reconnaissance de l'innovation sociale en France.

Thibaut Preux est maître de conférence en géographie et membre du laboratoire Ruralités. Ses recherches portent sur les implications paysagères et environnementales de la transformation des systèmes agricoles dans l'ouest de la France. Il enseigne la géographie de l'environnement et la géographie rurale, et dirige la licence professionnelle Agronomie de l'université de Poitiers.

Éric Puisais est docteur en philosophie et diplômé en sciences politiques, il achève actuellement un doctorat de géographie au laboratoire RURALITÉS sur la gouvernamentalité des territoires. Son champ de recherche porte sur les organisations territoriales dans leur rapport avec l'exercice du pouvoir politique. Il s'intéresse par ailleurs aux liens entre justice sociale et justice spatiale.

Valentin Poucineau est doctorant Cifre au Syndicat Énergies Vienne. Il est rattaché aux laboratoires CRIEF et RURALITÉS de l'université de Poitiers. Il réalise une thèse sur les entreprises locales d'énergie et travaille sur les questions de

développement durable, de transition énergétique et de gouvernance locale de l'énergie sur les territoires.

Benoît Prévost est enseignant-chercheur habilité à diriger des recherches à l'université Paul-Valéry Montpellier 3. Il travaille depuis vingt ans sur l'articulation entre théorie économique, stratégies de développement et action publique au prisme des théories de la justice. Ses recherches récentes portent notamment sur les innovations socio-territoriales et leur rôle dans les transformations d'une action collective pensée au service de l'intérêt général et de la transition écologique.

Alain Rallet est professeur émérite d'économie à l'université Paris-Saclay et membre du laboratoire RITM (Réseaux Innovation Territoires Mondialisation). Il a co-fondé et co-animé le réseau de recherche sur l'économie de proximité et est un spécialiste de l'économie numérique, notamment de l'économie des plateformes. Il enseigne dans le Master IREN (économie numérique) de Paris Saclay, Paris-Dauphine, Télécom ParisTech, Centrale/Supélec et Polytechnique ainsi que dans le Master TRADD sur la mobilité (ENPC).

Élodie Ribardièrre Le May est directrice générale des services du Syndicat Energies Vienne, composé d'une équipe de 12 personnes au service des 250 communes adhérentes, régulièrement réunies en comité syndical. Le syndicat organise le service public de l'énergie sur son territoire. Il s'appuie sur ses entreprises concédantes Sorégies et SRD, ainsi que Sergies pour accélérer la transition énergétique dans la Vienne.

Freddie-Jeanne Richard est enseignante-chercheuse en écologie, spécialisée sur les invertébrés et membre du laboratoire Écologie et Biologie des Interactions. Elle a publié une quarantaine d'articles dans des journaux internationaux à comité de lecture sur les insectes sociaux (abeilles, fourmis) et autres petits invertébrés ainsi que sur la protection de la biodiversité*. Elle est responsable du Master Erasmus Mundus International en Écologie Appliquée (IMAE) financé par la commission européenne (2013-2019). Elle est également membre du Comité Scientifique d'Orientation pour la Recherche et l'Innovation Ecophyto II+.

Audrey Rivaud est maîtresse de conférences en sciences économiques à l'université Paul-Valéry Montpellier 3. Elle est membre du Laboratoire ART-Dev au sein duquel est coordonné l'axe « Environnement et changement climatique : Gouvernance, Ressources et Conflits ». Ses travaux portent essentiellement sur les dynamiques de développement des territoires en lien avec les problématiques environnementales. Elle assure des enseignements d'économie territoriale dans divers masters.

Dominique Royoux est professeur de géographie à l'université de Poitiers et directeur-adjoint du laboratoire RURALITÉS. Il est par ailleurs co-directeur du

laboratoire commun DESTINS (contrat ANR) spécialisé sur l'étude des processus d'innovation sociale. Ses thèmes de recherche portent sur les rapports à l'espace des politiques publiques locales, sur la géographie du temps, sur les formes contemporaines d'innovation territoriale.

Josselin Tallec est maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme à l'IUGA. Membre de l'UMR Pacte (équipe « Villes et Territoires »), ses travaux portent sur les territoires, l'activité économique et l'innovation. Il s'intéresse plus particulièrement à la construction sociale de ressources territoriales ainsi qu'à la territorialisation de l'action publique.

Anais Voy-Gillis est docteure en géographie et chercheuse associée au sein du CRESAT (Université de Haute-Alsace). Ses travaux portent sur les enjeux et les déterminants de la réindustrialisation de la France. Elle est également directrice au sein du cabinet June Partners.

Anna Wachowiak est directrice générale adjointe Stratégie Innovation Marchés du Groupe Sorégies.